



Signification d'une injonction de payer

Par victoire42

je recois ce jour par huissier à mon domicile remise en main proche une signification d'ordonnance d'injonction de payer j'ai depose un dossier de suredettement le 31 decembre dernier le recepisse j'ai decide d'y faire une opposition on m'a signifié que c'etait dans un delai d'un mois est ce excat j'ai recu cette signification ce matin l'ordonnance d'injonction de payer avait ete acceptee par le tribunal le 27 decembre 2012 pouvez vous me preciser si c'est bien un mois a compter de ce jour le 21 janvier 2013

Par consultationavocat

Pour obtenir une réponse claire et rapide, vous pouvez appeler un avocat sur ce numéro +330183624049. L'avocat vous donne un conseil juridique efficace :)

Par victoire42

et cet avocat qui vopus repond je le joins au tel et c'est gratuit

Par consultationavocat

Vous pouvez visiter le site pour en savoir plus sur le sujet:<http://www.consultationavocat.com>